

DEMANDE D'ADHÉSION MEMBRE AFFAIRE



CLUB DE GOLF ROYAL QUÉBEC

au service de ses membres, reconnu pour son site unique, ses traditions et son expérience de golf exceptionnelle.

65, rue Bédard, Boischatel, Québec, Qc, G0A 1H0

Téléphone : 418-822-0331

Courriel : membership@royalquebec.com

www.royalquebec.com





DEMANDE D'ADMISSION MEMBRE AFFAIRE - ENTREPRISE

Raison sociale de l'entreprise ou de la société

Adresse principale de la place d'affaires (# civique et rue)

(municipalité)

(province)

(code postal)

Téléphone

Cellulaire

Adresse courriel

Site web

Nature des activités

Représentant de l'entreprise

Titre

Courriel :

Tél. bureau

Affaire 2 Affaire 3 Affaire 4

Contribution aux infrastructures :

1 versement 3 versements

Par les présentes, nous soumettons au **Conseil d'administration du Club de Golf Royal Québec**, notre entreprise ou société pour devenir membre affaire du Club.

Nous nous engageons si notre demande est agréée, à nous conformer à la charte et aux règlements du Club et, nous consentons à ce que notre statut de membre affaire continue d'année en année à la discrétion du Club, aux conditions d'abonnement en vigueur d'année en année et pouvant être modifiées, **à moins que nous ne fassions parvenir notre démission par écrit au Club avant le 1er novembre.**

Nous autorisons la direction du Club de Golf Royal Québec à obtenir les renseignements personnels nécessaires pour l'acceptation de ma demande.

Nous déclarons avoir pris connaissance des Règlements et du Code d'Éthique des membres du Club (disponibles sur le site : accès membres / membres ainsi qu'au bureau de l'administration). Nous reconnaissons en saisir le sens et la portée et nous adhérons aux principes et valeurs qui y sont mentionnés. Nous nous engageons à le respecter.

Nom du membre qui vous a référé _____

Et j'ai signé ce _____ jour de _____.

Représentant de l'entreprise (*caractère d'imprimerie*) _____ (*fonction*) _____

Signature du représentant _____

En signant, vous affirmez votre adhésion volontaire aux principes énoncés ci-dessus et votre engagement à les respecter au sein de l'organisation.

Faire signer par deux membres actionnaires du Club qui répondront des qualités et de l'aptitude de l'entreprise.

Proposé par : _____
(lettres moulées)

Secondé par : _____
(lettres moulées)

Signature : _____

Signature : _____

membre : _____

membre : _____



MEMBRE DÉSIGNÉ #1

Nom	Date de naissance
Prénom	Occupation
Adresse	Employeur
Ville	Adresse employeur
Code postal	Ville
Tél. résidence	Code postal
Cellulaire	Tél. bureau
Courriel	Correspondance résidence <input type="checkbox"/> ou bureau <input type="checkbox"/>

Je m'engage, si ma demande est agréée, à me conformer à la charte et aux règlements du Club et je consens à ce que mon statut de membre continue d'année en année à la discrétion du Club, aux conditions d'abonnement en vigueur d'année en année et pouvant être modifiées, à moins que je ne fasse parvenir ma démission par écrit au Club avant le 1^{er} novembre.

J'autorise la direction du Club de Golf Royal Québec à obtenir les renseignements personnels nécessaires pour l'acceptation de ma demande.

Je déclare avoir pris connaissance des Règlements et du Code d'Éthique des membres du Club (disponibles sur le site : accès membres / membres ainsi qu'au bureau de l'administration). Je reconnais en saisir le sens et la portée et j'adhère aux principes et valeurs qui y sont mentionnés. Je m'engage à le respecter.

Et j'ai signé ce _____ jour de _____

Signature du candidat 1 _____

En signant, vous affirmez votre adhésion volontaire aux principes énoncés ci-dessus et votre engagement à les respecter au sein de l'organisation.

Je soussigné, représentant de l'entreprise, recommande celui-ci pour admission en tant que membre affaire de l'entreprise.

Et j'ai signé ce _____ jour de _____

Représentant _____

Conditions d'acceptation des nouveaux membres

- Le formulaire d'admission dûment rempli doit être signé par deux membres actionnaires du Club de Golf Royal Québec.
- Acceptation de la candidature par les membres du C.A. lors d'un conseil d'administration.
- Suite à l'acceptation par les membres du C.A., un ballottage auprès des membres actionnaires sera effectué via la liste des candidatures. Le membre actionnaire qui conteste la venue d'un nouveau membre doit le signifier par écrit au directeur général dans les 10 jours suivant le communiqué. Les membres du Conseil d'administration évalueront l'objet de la contestation et prendront une décision finale et sans appel quant à l'acceptation ou non du membre.
- L'acceptation officielle sera communiquée aux nouveaux membres.
 - ✓ Le candidat aura toutefois accès aux installations dès l'ouverture du dossier de membre. Advenant un refus, le nouveau membre paiera les parties jouées au coût du tarif invité.



MEMBRE DÉSIGNÉ #2

Nom	Date de naissance
Prénom	Occupation
Adresse	Employeur
Ville	Adresse employeur
Code postal	Ville
Tél. résidence	Code postal
Cellulaire	Tél. bureau
Courriel	Correspondance résidence <input type="checkbox"/> ou bureau <input type="checkbox"/>

Je m'engage, si ma demande est agréée, à me conformer à la charte et aux règlements du Club et je consens à ce que mon statut de membre continue d'année en année à la discrétion du Club, aux conditions d'abonnement en vigueur d'année en année et pouvant être modifiées, à moins que je ne fasse parvenir ma démission par écrit au Club avant le 1^{er} novembre.

J'autorise la direction du Club de Golf Royal Québec à obtenir les renseignements personnels nécessaires pour l'acceptation de ma demande.

Je déclare avoir pris connaissance des Règlements et du Code d'Éthique des membres du Club (disponibles sur le site : accès membres / membres ainsi qu'au bureau de l'administration). Je reconnais en saisir le sens et la portée et j'adhère aux principes et valeurs qui y sont mentionnés. Je m'engage à le respecter.

Et j'ai signé ce _____ jour de _____

Signature du candidat 2 _____

En signant, vous affirmez votre adhésion volontaire aux principes énoncés ci-dessus et votre engagement à les respecter au sein de l'organisation.

Je soussigné, représentant de l'entreprise, recommande celui-ci pour admission en tant que membre affaire de l'entreprise.

Et j'ai signé ce _____ jour de _____

Représentant _____

Conditions d'acceptation des nouveaux membres

- Le formulaire d'admission dûment rempli doit être signé par deux membres actionnaires du Club de Golf Royal Québec.
- Acceptation de la candidature par les membres du C.A. lors d'un conseil d'administration.
- Suite à l'acceptation par les membres du C.A., un ballottage auprès des membres actionnaires sera effectué via la liste des candidatures. Le membre actionnaire qui conteste la venue d'un nouveau membre doit le signifier par écrit au directeur général dans les 10 jours suivant le communiqué. Les membres du Conseil d'administration évalueront l'objet de la contestation et prendront une décision finale et sans appel quant à l'acceptation ou non du membre.
- L'acceptation officielle sera communiquée aux nouveaux membres.
 - ✓ Le candidat aura toutefois accès aux installations dès l'ouverture du dossier de membre. Advenant un refus, le nouveau membre paiera les parties jouées au coût du tarif invité.



MEMBRE DÉSIGNÉ #3

Nom	Date de naissance
Prénom	Occupation
Adresse	Employeur
Ville	Adresse employeur
Code postal	Ville
Tél. résidence	Code postal
Cellulaire	Tél. bureau
Courriel	Correspondance résidence <input type="checkbox"/> ou bureau <input type="checkbox"/>

Je m'engage, si ma demande est agréée, à me conformer à la charte et aux règlements du Club et je consens à ce que mon statut de membre continue d'année en année à la discrétion du Club, aux conditions d'abonnement en vigueur d'année en année et pouvant être modifiées, à moins que je ne fasse parvenir ma démission par écrit au Club avant le 1^{er} novembre.

J'autorise la direction du Club de Golf Royal Québec à obtenir les renseignements personnels nécessaires pour l'acceptation de ma demande.

Je déclare avoir pris connaissance des Règlements et du Code d'Éthique des membres du Club (disponibles sur le site : accès membres / membres ainsi qu'au bureau de l'administration). Je reconnais en saisir le sens et la portée et j'adhère aux principes et valeurs qui y sont mentionnés. Je m'engage à le respecter.

Et j'ai signé ce _____ jour de _____

Signature du candidat 3 _____

En signant, vous affirmez votre adhésion volontaire aux principes énoncés ci-dessus et votre engagement à les respecter au sein de l'organisation.

Je soussigné, représentant de l'entreprise, recommande celui-ci pour admission en tant que membre affaire de l'entreprise.

Et j'ai signé ce _____ jour de _____

Représentant _____

Conditions d'acceptation des nouveaux membres

- Le formulaire d'admission dûment rempli doit être signé par deux membres actionnaires du Club de Golf Royal Québec.
- Acceptation de la candidature par les membres du C.A. lors d'un conseil d'administration.
- Suite à l'acceptation par les membres du C.A., un ballottage auprès des membres actionnaires sera effectué via la liste des candidatures. Le membre actionnaire qui conteste la venue d'un nouveau membre doit le signifier par écrit au directeur général dans les 10 jours suivant le communiqué. Les membres du Conseil d'administration évalueront l'objet de la contestation et prendront une décision finale et sans appel quant à l'acceptation ou non du membre.
- L'acceptation officielle sera communiquée aux nouveaux membres.
 - ✓ Le candidat aura toutefois accès aux installations dès l'ouverture du dossier de membre. Advenant un refus, le nouveau membre paiera les parties jouées au coût du tarif invité.



MEMBRE DÉSIGNÉ #4

Nom	Date de naissance
Prénom	Occupation
Adresse	Employeur
Ville	Adresse employeur
Code postal	Ville
Tél. résidence	Code postal
Cellulaire	Tél. bureau
Courriel	Correspondance résidence <input type="checkbox"/> ou bureau <input type="checkbox"/>

Je m'engage, si ma demande est agréée, à me conformer à la charte et aux règlements du Club et je consens à ce que mon statut de membre continue d'année en année à la discrétion du Club, aux conditions d'abonnement en vigueur d'année en année et pouvant être modifiées, à moins que je ne fasse parvenir ma démission par écrit au Club avant le 1^{er} novembre.

J'autorise la direction du Club de Golf Royal Québec à obtenir les renseignements personnels nécessaires pour l'acceptation de ma demande.

Je déclare avoir pris connaissance des Règlements et du Code d'Éthique des membres du Club (disponibles sur le site : accès membres / membres ainsi qu'au bureau de l'administration). Je reconnais en saisir le sens et la portée et j'adhère aux principes et valeurs qui y sont mentionnés. Je m'engage à le respecter.

Et j'ai signé ce _____ jour de _____

Signature du candidat 4 _____

En signant, vous affirmez votre adhésion volontaire aux principes énoncés ci-dessus et votre engagement à les respecter au sein de l'organisation.

Je soussigné, représentant de l'entreprise, recommande celui-ci pour admission en tant que membre affaire de l'entreprise.

Et j'ai signé ce _____ jour de _____

Représentant _____

Conditions d'acceptation des nouveaux membres

- Le formulaire d'admission dûment rempli doit être signé par deux membres actionnaires du Club de Golf Royal Québec.
- Acceptation de la candidature par les membres du C.A. lors d'un conseil d'administration.
- Suite à l'acceptation par les membres du C.A., un ballottage auprès des membres actionnaires sera effectué via la liste des candidatures. Le membre actionnaire qui conteste la venue d'un nouveau membre doit le signifier par écrit au directeur général dans les 10 jours suivant le communiqué. Les membres du Conseil d'administration évalueront l'objet de la contestation et prendront une décision finale et sans appel quant à l'acceptation ou non du membre.
- L'acceptation officielle sera communiquée aux nouveaux membres.
 - ✓ Le candidat aura toutefois accès aux installations dès l'ouverture du dossier de membre. Advenant un refus, le nouveau membre paiera les parties jouées au coût du tarif invité.